

Service de Communication

Dans tous les pays, un service de communication s'occupe des relations avec la presse.

15 mars 2014

Le service de Communication fournit aux différents média un service professionnel qui comprend :

- répondre aux demandes spécifiques des journalistes qui souhaitent informer sur l'Opus Dei, ou sur un événement en relation avec la

Prélature, de façon rapide et complète.

- envoyer des nouvelles et du matériel audio-visuel.
- fournir la documentation et les données contextuelles qui permettent de situer les activités de l'Opus Dei au sein de l'Église catholique, et dans le monde entier.
- aider les journalistes à contacter les personnes qui pourraient répondre à un interview personnel.

Il existe des bureaux de presse de l'Opus Dei dans tous les pays où il y a des centres de la Prélature.